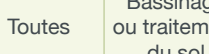
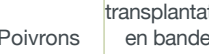
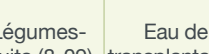
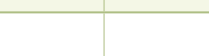
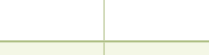
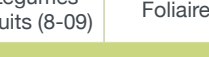
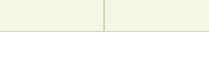


Regroupement	Produit (Groupe)	Homologation n°	Culture (Groupe de cultures)	Mode d'application	Type de préparation	Ordre de mélange WALES	Nbre maximal d'applications*	Dose d'application*	Adjuvant	Intervalle (jours)	DS (heures)	DAAR (jours)	Suppression de	Répression de	Commentaires
Bio-solutions															
Biostimulant	 Megafol [™]	2016013D	Toutes	Foliaire	L	S	S.O.	1,0 L/acre (2,5 L/ha)	Aucun	10 à 15	0	0			Aide les plantes à répondre aux stress abiotiques, y compris : dommage physique, chaleur, basses températures et sécheresse. En cas de dommage physique, appliquer dès que possible par la suite.
	 Amatis [™]	2017126F	Toutes	Bassinage ou traitement du sol	L	S	S.O.	1,4 L/acre (3,5 L/ha)	Aucun	14 à 21	0	0			Amatis™ aide à revitaliser et à améliorer la rhizosphère autour des racines, ce qui favorise leur croissance et permet d'améliorer le rendement et l'uniformité.
Fixation de l'azote	 Envita [™] DRY	2020065A	Légumes- fruits (8-09)	Foliaire	L	S	S.O.	0,095 L/acre (0,23 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,1 % v/v (si appliqué seul)	S.O.	0	0			Ce ne sont pas tous les produits qui peuvent être mélangés en réservoir avec Envita Sec. Certains produits d'association en réservoir peuvent avoir un effet néfaste sur Gluconacetobacter diazotrophicas (Gd), la matière active d'Envita Sec. Assurez-vous de consulter le site Web de Syngenta Canada pour de plus amples renseignements : https://www.syngenta.ca/productsdetail/envita-dry#tank-mix . Entreposer Envita Sec dans un endroit frais et sec.
Fongicides															
Phytophthora	 Allegro [®] (Groupe 29)	27517	Poivrons	Trempage ou foliaire	SC	L	3	0,71 L/acre (1,75 L/ha)	S.O.	7	24	30		Brûlure phytophthoréenne	
	 Orondis [®] Gold DC (Groupes 4 + 49)	35176	Poivrons	Eau de transplantation, en bandes, au goutte-à- goutte	DC	E	3	0,81 L/ac (2 L/ha)	Aucun	30	12	7		fonte des semis causée par Pythium, pourriture phytophthoréenne des racines et du collet	Poivron, et autres dérivés : Dans le cas d'une application dans l'eau de repiquage, la culture peut subir des dommages lorsqu'elle est soumise à un stress (notamment la présence résiduelle d'herbicides, la sécheresse, la chaleur et le froid) ou lorsque des additifs ou d'autres produits antiparasitaires sont ajoutés au réservoir. Afin de réduire le risque de dommages à la culture, il convient d'arroser adéquatement les plants avant le repiquage. Prévoir 125 à 250 mL d'eau par plant, selon que le sol est sablonneux (125 à 250 mL) ou limoneux (175 à 250 mL). Ne pas utiliser sur des plants à racines nues.
	 Orondis [®] Ultra (Groupes 40 + 49)	32805	Légumes- fruits (8-09)	Eau de transplantation	SC	L	4	0,24 L/acre (0,6 L/ha)	S.O.	S.O.	12	1		Pourriture phytophthoréenne des racines et du collet	Ne pas effectuer d'applications foliaires d'Orondis® Ultra si de l'oxathiapiproline a été appliquée lors de la transplantation ou au sol.
	 Revus [®] (Groupe 40)	29074	Légumes- fruits (8-09)	En bandes au goutte-à- goutte	SC	L	4	0,24 L/acre (0,6 L/ha)	S.O.	7 à 10	12	1		Pourriture phytophthoréenne des racines et du collet	
Taches foliaires et pourritures des fruits	 Aprovia [®] (Groupe 7)	31981	Légumes- fruits (8-09)	Foliaire	EC	L	4	202 à 303 mL/acre (500 à 750 mL/ha)	Aucun	7	12	1	Brûlure alternarienne, anthracnose, oïdium, tache septorienne		La dose d'application diffère selon la cible.
	 Miravis [®] Duo (Groupes 3 + 7)	33206	Légumes- fruits (8-09)	Foliaire	SC	L	2	0,4 L/acre (1,0 L/ha)	Aucun	7 à 14	12	0	Brûlure alternarienne, chancre alternarien et pourriture alternarienne, anthracnose, oïdium (blanc), tache septorienne	Moisissure grise, moisissure blanche, tache cercosporéenne	
	 Quadris [®] (Groupe 11)	26153	Tomates	Foliaire	SC	L	3	0,12 à 0,2 L/acre (0,3 à 0,5 L/ha)	Aucun	7 à 10	12	1	Anthracnose, brûlure alternarienne		Ne pas appliquer dans les six jours qui précèdent ou qui suivent une application généralisée de métribuzine.
	 Quadris [®] Top [®] (Groupes 3 + 11)	30518	Légumes- fruits (8-09)	Foliaire	SC	L	3	0,25 L/acre (0,63 L/ha)	Aucun	7 to 10	12	1	Brûlure alternarienne, anthracnose, blanc (oïdium), septoriose	Cercosporiose	Les cibles diffèrent selon les cultures. Appliquer à une dose de 0,15 L/acre pour la suppression de l'anthracnose et de la brûlure hâtive dans les tomates.
	 Switch [®] (Groupes 9 + 12)	28189	Poivrons et tomates	Foliaire	WG	W	3	0,31 à 0,4 kg/acre (775 à 975 kg/ha)	Aucun	7 à 10	12	0	Anthracnose, moisissure grise		Les cibles diffèrent selon les cultures.
Large spectre	 Bravo [®] ZN  Bravo [®] ZNC (Groupe M)	28900 33515	Tomates	Foliaire	SC	L	Voir le commentaire	0,97 à 1,94 L/acre (2,4 à 4,8 L/ha)	Aucun	Dose faible : 8 à 10 Dose élevée : 14	7 jours pour le dépistage dans les tomates de transformation, 12 heures pour toutes les autres activités	2	Brûlure alternarienne, mildiou, tache septorienne, anthracnose, moisissure grise		La dose diffère selon la cible. Dans les tomates de transformation, un maximum de deux applications à la dose élevée et de sept applications à la dose faible. Un maximum de deux applications pour tous les autres types de tomates.
Mildiou	 Orondis [®] Ultra (Groupes 40 + 49)	32805	Légumes- fruits (8-09)	Foliaire	SC	L	4	0,24 L/acre (0,6 L/ha)	Aucun	7 à 14	12	1	Mildiou	Brûlure phytophthoréenne	
	 Revus [®] (Groupe 40)	29074	Légumes- fruits (8-09)	Foliaire	SC	L	4	0,16 à 0,24 L/acre (0,4 à 0,6 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0.25 %v/v	7 à 10	12	1	Mildiou	Pourriture phytophthoréenne	Les cibles diffèrent selon les cultures.
Insecticide															
Large spectre	 Minecto [®] Pro (Groupes 6 + 28)	33023	Légumes- fruits (8-09)	Foliaire	SC	L	Dose faible : 5 Dose élevée : 3	0,15 à 0,3 L/acre (0,37 à 0,74 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0.1 à 0.5 %v/v	7	12	7	Fausse-arpenteuse du chou, légionnaire, légionnaire de la betterave, légionnaire d'automne, ver-gris, pyrale du maïs, mineuses, altises, tarsonème des serres, tétranyques, acarien de la tomate, psylle de la tomate, noctuelle de la tomate (ver de l'épi du maïs), sphinx du tabac, sphinx de la tomate, doryphore de la pomme de terre		La dose d'application diffère selon la cible. Le nombre maximal d'applications dépend de la dose d'application. Ne pas appliquer Minecto® Pro dans les 60 jours suivant une application au sol d'un insecticide du Groupe 28.

DS = Délai de sécurité DAAR = Délai d'attente avant la récolte S.O. = Sans objet

Tirez fierté de vos produits



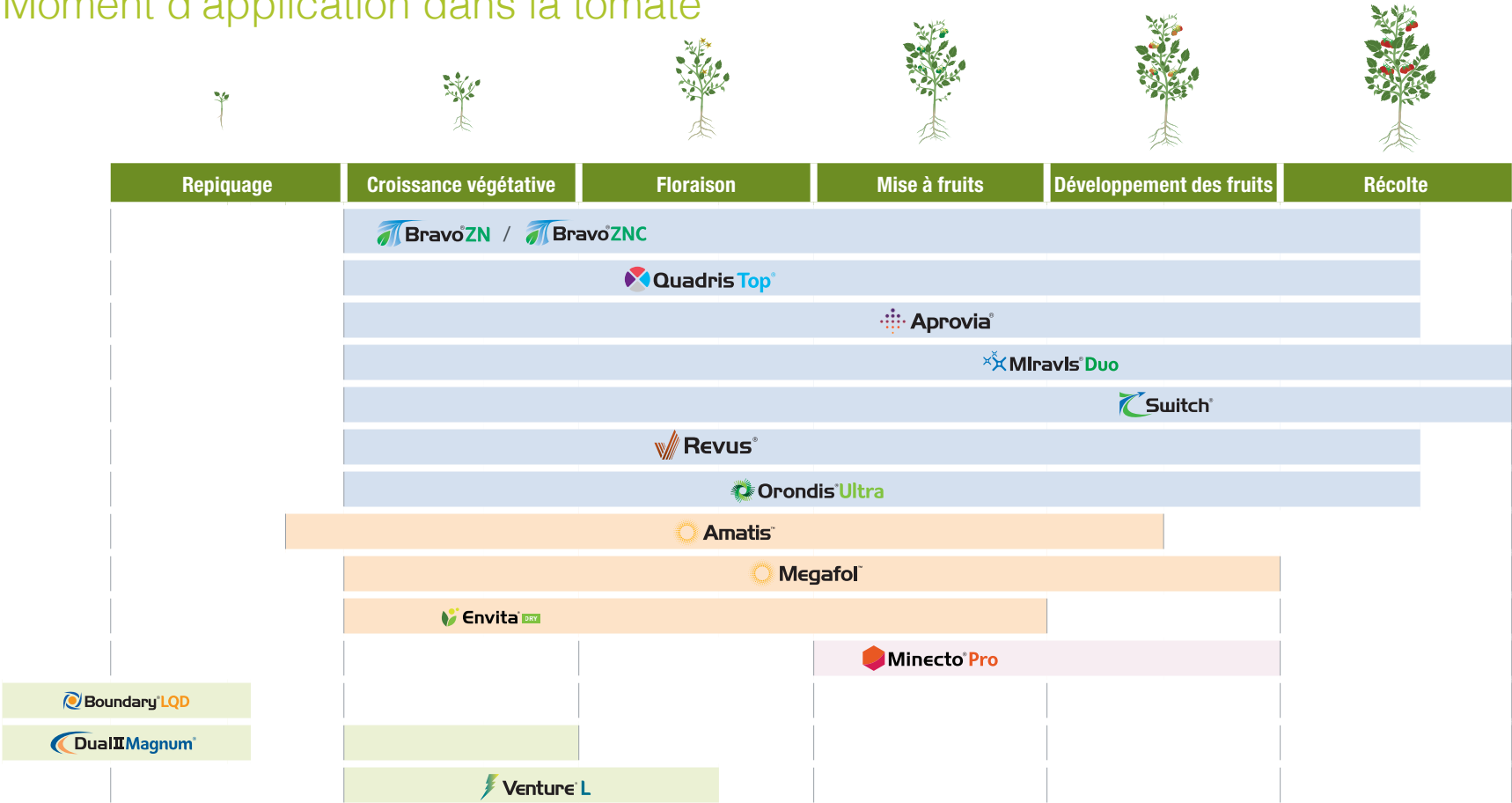
Accédez à des informations sur la protection des cultures afin de produire les récoltes les plus commercialisables.



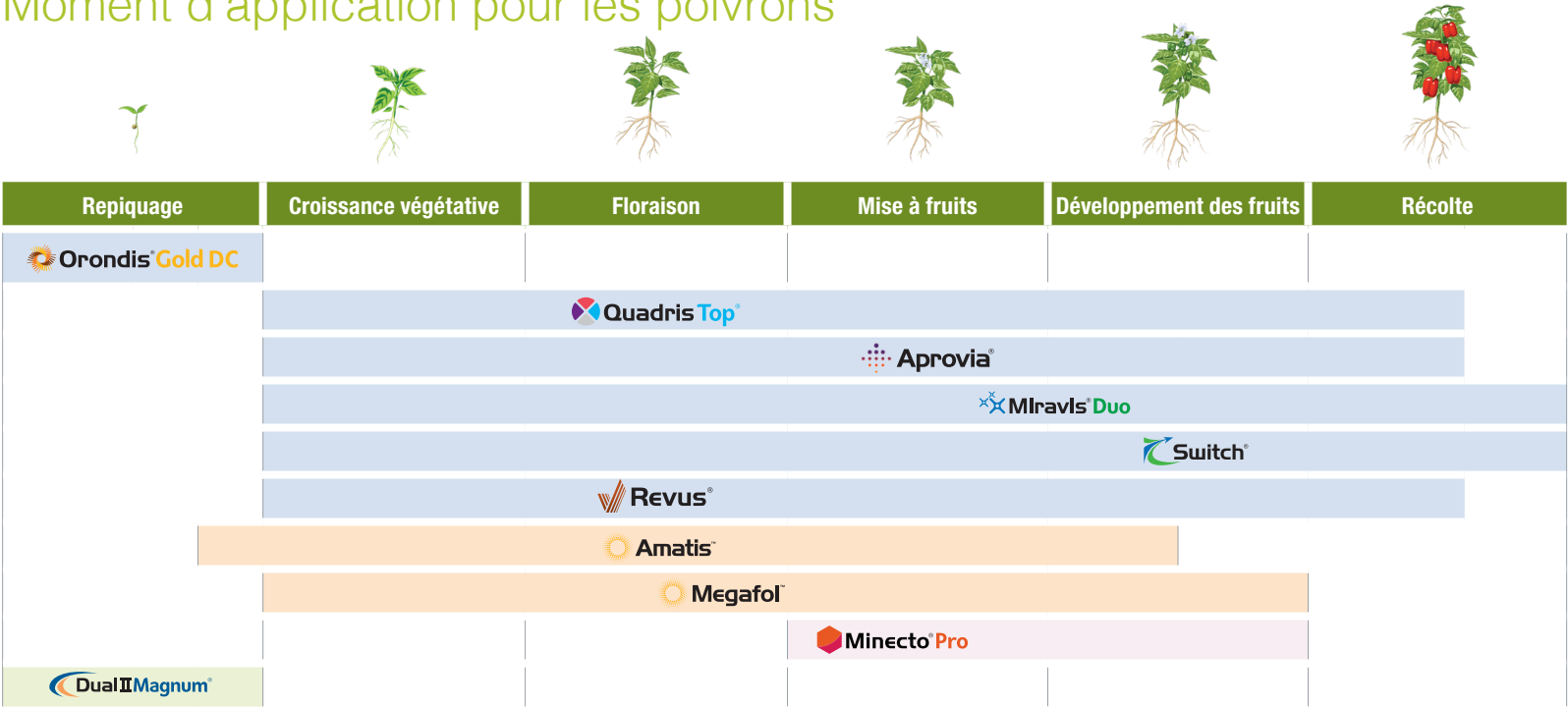
 Guide de référence rapide pour les légumes-fruits

Regroupement	Produit (Groupe)	Homologation n°	Culture (Groupe de cultures)	Mode d'application	Type de préparation	Ordre de mélange WALES	Nbre maximal d'applications*	Dose d'application*	Adjuvant	Intervalle (jours)	DS (heures)	DAAR (jours)	Suppression de	Répression de	Commentaires
Feuilles larges et graminées	Herbicides														
	 Boundary[®] LQD (Groupes 5 + 15)	30812	Tomates de transformation	Présemis incorporé	EC	E	1	0,75 à 1,01 L/acre (1,85 à 2,5 L/ha)	Aucun	S.O.	12	60	Échinochloa pied-de-coq, digitaires (astringente, sanguine), panic capillaire, panic d'automne, sétaires (verte, glauque, géante), morelles (d'Amérique, noire de l'Est), amarante rugueuse		Pour les tomates de transformation seulement. Ne pas utiliser sur des sols à texture grossière.
	 Dual II Magnum[®] (Groupe 15)	25729	Aubergines et poivrons	Postlevée	EC	E	1	0,47 à 0,51 L/acre (1,15 à 1,25 L/ha)	Aucun	S.O.	12	Aubergine : 60 Poivrons de grande culture : 80	Morelles (d'Amérique, noire de l'Est), graminées annuelles		Plants repiqués seulement.
	 Dual II Magnum[®] (Groupe 15)	25729	Tomates	Présemis incorporé	EC	E	1	Voir les commentaires	Aucun	S.O.	12	60	Morelles annuelles (d'Amérique, noire de l'Est), graminées annuelles, souchet comestible, mauvaises herbes à feuilles larges		Tomates : Consulter l'étiquette pour trouver le profil d'emploi qui conviendra le mieux au problème de mauvaises herbes. Ne pas dépasser la dose de 1,75 L/ha par année sur les tomates. Marché frais : 0,50 à 0,71 L/acre (1,25 à 1,75 L/ha). De transformation : 0,40 à 0,70 L/acre (1,0 à 1,75 L/ha).
Graminées	 Venture[®] L (Groupe 1)	21209	Tomates	Postlevée	EC	E	1	0,24 à 0,81 L/acre (0,6 à 2 L/ha)	Aucun	S.O.	12	60	Graminées annuelles		La dose d'application diffère selon la cible.

Moment d'application dans la tomate



Moment d'application pour les poivrons



* Pour des renseignements complets à propos des doses, consulter l'étiquette du produit. Les informations sur les doses sont basées sur les étiquettes des produits. Si l'étiquette d'un produit contient des fourchettes de doses, alors le présent guide de référence rapide énumérera soit : (i) la fourchette de doses complète; (ii) la fourchette de doses la plus courante; ou (iii) la dose la plus couramment utilisée. Avant l'application, toujours consulter l'étiquette afin de confirmer les renseignements sur l'homologation pour la culture/le groupe de cultures et sur l'application, ainsi que sur les zones tampons, l'EPI, etc.

Tous les renseignements sont à jour au moment de la publication et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Pour plus d'information, communiquez avec notre Centre d'interaction avec la clientèle au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visitez Syngenta.ca.

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer. Aprovia®, Boundary®, Bravo®, Dual II Magnum®, Minecto®, Miravis®, Orondis®, Quadris®, Quadris Top®, Revus®, Switch®, Venture® et le logotype Syngenta sont des marques de commerce d'une société du Groupe Syngenta. Allegro® est une marque de commerce d'ISK Biosciences Corporation. Amatis™ et MegafoI™ sont des marques déposées de VALAGRO S.p.A., société du groupe Syngenta. Envita® est une marque de commerce d'Azotic Technologies limitée utilisée sous licence. © 2025 Syngenta